

ainsi dire aucune route, tandis que Pembroke et cette région sont reliées par une grande route.

Les gens de cette région n'ont aucun contact avec Lindsay ou Napanee parce que d'habitude ils traitent leurs affaires avec le comté de Renfrew et le chef-lieu de celui-ci, Pembroke. Si la commission avait procédé à un examen minutieux de la région au lieu de se presser pour terminer le travail afin que ses membres puissent aller à la pêche ou vaquer à d'autres occupations, elle se serait rendu compte que ces gens se sont toujours orientés vers le comté de Renfrew. Toutes leurs associations politiques sociales ou religieuses sont dans le comté de Renfrew.

Ils sont habitués à voyager à Pembroke et ils auraient une meilleure représentation politique s'ils faisaient partie du comté de Renfrew au lieu d'être divisés en deux moitiés qui feront partie respectivement d'un comté ou d'un territoire avec lequel ils n'ont aucune attache.

A part des difficultés d'organisation politique, je signalerai à la Chambre et aussi à la commission si elle veut tenir compte de nos recommandations—c'est-à-dire si elle ne les traite pas avec l'indifférence qu'elle a montrée à l'égard des autres instances qui ont été faites—à part ces difficultés, dis-je—le public peut penser que ces motifs s'inspirent de l'intérêt personnel—je signalerai qu'à l'époque où nous vivons, il n'a jamais été aussi essentiel que les citoyens s'intéressent et participent aux affaires politiques de leur pays.

● (5.30 p.m.)

Si notre régime doit se maintenir et accomplir ce qu'on en attend, nous ne pouvons certes y arriver que si les gens eux-mêmes prennent une part aussi importante que possible aux affaires politiques du pays, soit en appartenant à un parti de leur choix ou en participant, s'ils le désirent, aux délibérations des assemblées au sein des divers partis. Si on les place dans une autre circonscription avec laquelle ils n'ont eu aucun rapport, ils ne s'intéresseront probablement pas aux choses politiques.

On m'a souvent dit: Monsieur le député, je me suis occupé de politique; j'ai assisté à des assemblées, j'ai appartenu à un parti; mais à l'avenir, il n'en sera plus question, car c'est peine perdue puisque je ne connais

[L'hon. M. Greene.]

pas une âme à Lindsay. Je n'y suis jamais allé. Plusieurs ont dit qu'ils ne connaissaient personne là-bas, qu'ils n'avaient aucun lien ou rapport avec la région et que, partant, ils ne pouvaient plus s'occuper de politique. Il en est de même dans l'autre circonscription, celle de Napanee. Les gens déclarent qu'ils n'ont rien contre les régions de Lindsay ou de Napanee, mais ils estiment que s'ils continuaient d'appartenir à leur milieu traditionnel, soit le comté de Renfrew, ils pourraient prendre une part plus active à la politique et s'y intéresser davantage, tout en étant, du reste, mieux servis par leur député, car ce dernier connaît leurs difficultés.

Pour être plus précis, j'ajouterai ceci. La nouvelle circonscription de Renfrew-Nord aurait fort bien pu comprendre ces gens. Pour les raisons déjà mentionnées, leur représentant aurait alors pu les desservir bien mieux que celui de la nouvelle circonscription avec laquelle ils n'ont aucune affinité. Je ne puis voir pourquoi la région située entre Eganville et Whitney ne pouvait pas être incorporée la circonscription de Renfrew-Nord. Il aurait peut-être fallu un petit effort pour établir des limites géographiques de façon que la population soit desservie comme je l'ai indiqué. En fait, comme l'a signalé mon honorable ami de Carleton (M. Bell), on aurait dû faire la même chose pour toutes les circonscriptions. Les membres de la commission auraient dû se dire: en établissant de nouvelles limites, nous allons faire bien attention d'accorder le même nombre d'électeurs à chaque circonscription, afin de respecter le principe de la représentation égale, mais nous ferons preuve d'une certaine souplesse.

Comme je l'ai dit, on a accordé ces pouvoirs discrétionnaires à la commission afin que les circonscriptions soient établies de façon à assurer à leurs habitants la meilleure représentation possible. Ces pouvoirs ont été accordés à la commission seulement après de très longues discussions à la Chambre. Elle n'a absolument pas tenu compte du fait que ces pouvoirs lui avaient été accordés et ainsi a manifesté un certain mépris envers la Chambre.

Je ne pense pas que l'égalité numérique absolue soit la solution. Il est nécessaire qu'il y ait une représentation adéquate de la population. Nous avons un gouvernement représentatif. Cela nécessite sûrement que les circonscriptions soient délimitées de façon